

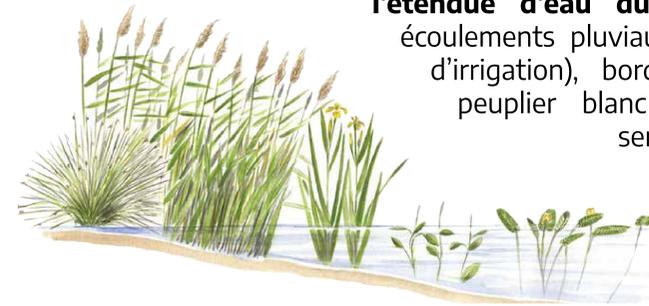
# LES MARAIS DE BEAUCHAMP

Bienvenue sur le site des Marais de Beauchamp, vestige d'une ancienne zone humide en partie asséchée (les Marais d'Arles), **propriété de la commune d'Arles et géré par le Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur**. Il est intégré au réseau des sites Natura 2000 « Trois Marais » dont l'animation est portée par le Parc Naturel Régional de Camargue. Les marais de Beauchamp ont toujours gardé leur vocation d'origine : une zone d'expansion des crues du Rhône. Ils abritent une multitude d'habitats et d'espèces d'intérêt patrimonial et constituent **une vitrine de la biodiversité des zones humides en milieu périurbain**.



## MILIEUX NATURELS

Tous les faciès des zones humides d'eau douce sont représentés : l'**étendue d'eau du Petit Clar** (alimentée par les écoulements pluviaux et le débordement des canaux d'irrigation), bordée par une belle **ripisylve** de peuplier blanc (formation boisée le long du sentier) et ceinturée par des **roselières** éparses.



Héron pourpré



## ESPÈCES EMBLÉMATIQUES

Chaque année, au fil des saisons, plus de **130 espèces d'oiseaux** fréquentent et utilisent le site. Grands cormorans, hérons, poules d'eau, rousserolles, martins-pêcheurs et pics épeichettes se partagent les différents milieux.



Tortue de Floride



Cistude d'Europe

On rencontre certains reptiles comme la Couleuvre vipérine ou la **Cistude d'Europe**, espèce classée vulnérable, qui se chauffe au soleil sur les troncs d'arbres émergés (à ne pas confondre avec une autre résidente non désirée sur le site : la Tortue de Floride, espèce exotique et envahissante).



A partir du printemps le bal des insectes commence. Dès le mois de mars et pour trois mois seulement apparaît la **Diane**, un papillon de jour protégé, qui survit seulement en présence de sa plante-hôte : l'aristoloche à feuilles rondes.

Diane sur sa plante-hôte : l'aristoloche à feuilles rondes

## FLORE TYPIQUE DES ZONES HUMIDES

Les profondeurs d'eau influent sur le cortège floristique. En effet, les joncs et les roseaux se contentent de quelques centimètres tandis que les potamots et les nénuphars vivent entièrement sous l'eau. L'Iris des Marais croît parmi la végétation partiellement immergée.



Iris des marais



## ACTIONS POUR PRÉSERVER LE SITE

La conservation du patrimoine naturel du site passe par des **actions d'entretien** et de **remise en état des habitats naturels** en concertation avec les usagers (chasseurs, éleveurs, commune), la mise en place de **suivis scientifiques** et la réalisation d'**animations d'éducation à l'environnement**.

